

Un nouveau contrat social pour l'éducation

Vincent Defourny

L'urgence climatique, les bouleversements liés à la pandémie de Covid-19, les avancées technologiques notamment de l'intelligence artificielle, la meilleure compréhension grâce aux neurosciences des fonctions cérébrales et cognitives sont autant de défis majeurs lancés à l'éducation.

Comment rendre l'école un lieu d'apprentissage et de construction d'un développement durable ? Comment réinventer le concept de classe lorsque les élèves et les professeurs ne peuvent plus se réunir dans le même lieu ? Comment renforcer chez les humains tous les apprentissages que les meilleures des machines apprenantes ne pourront assimiler de sitôt et comment déléguer aux outils tout ce qu'ils parviennent à faire mieux et plus vite ? Comment activer les neurones et les zones du cerveau de chaque apprenant pour que celui-ci puisse non seulement assimiler de nouvelles connaissances et compétences, mais aussi prendre plaisir à cette activité essentielle de l'humain qui consiste à apprendre ?

Les modèles éducatifs sur lesquels reposent la très grande majorité des systèmes scolaires dans tous les pays du monde méritent d'être questionnés et remis en question. L'architecture fondamentale de ces systèmes est héritée de la fin du XIXe siècle. Elle a permis de nombreuses choses, notamment la massification de l'enseignement, et, nous tous qui en sommes individuellement

et collectivement des produits directs, devons reconnaître les bonds gigantesques que l'école, le collège, le lycée, le gymnasium et l'université version occidentale du XXe siècle, ont permis de réaliser. Victor Hugo plaidant avec vigueur pour une généralisation de l'éducation afin de sortir l'Europe de la pauvreté, n'aurait pu imaginer ce que le monde est devenu 150 ans après ni le rôle central que l'éducation y a joué. Toutefois, les modes de vie d'aujourd'hui n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'ils étaient au XIXe siècle. Tout a changé, s'est globalisé et s'est accéléré.

Des philosophes tels que Michel Serres et d'autres n'hésitent pas à voir dans notre époque les balbutiements d'une des mutations profondes de l'humanité telles qu'ont pu être l'apprentissage de la parole par Homo Sapiens, l'invention de l'écriture par les Mésopotamiens et celle de l'imprimerie qui a permis de multiplier en très grand nombre les écrits. Le numérique ouvre des avenues nouvelles dont nous ne voyons que les prémises. Tout est en train de changer au point que nous mettons en danger la survie de l'humanité sur la planète, au point que l'humain augmenté n'appartient plus à la science-fiction ; au point que l'ubiquité n'est plus que de l'ordre du divin ; au point qu'il n'est pas utopique d'imaginer des futurs meilleurs ou pires. Comment les fondements de l'éducation ne pourraient-ils être questionnés ?

Même si l'année 2020 a vu une forme d'accélération du futur, la route est devenue sinueuse depuis plusieurs décennies et des débats animés ont alimenté la réflexion à chaque tournant.

Depuis 75 ans, l'UNESCO a structuré ces questionnements et s'en est fait chambre de résonance. Le rapport de l'UNESCO « Apprendre à être » dans les années 1970, a été un marqueur important dans la réflexion mondiale sur l'éducation. Il a introduit de manière claire et forte l'importance du développement de la personne dans son ensemble. Il s'est éloigné des visions utilitaristes de l'éducation pour souligner la dimension humaine et existentielle de l'apprentissage. Il a invité les politiques et les éducateurs à ne pas limiter l'éducation aux systèmes scolaires. Vingt ans plus tard, dans les années 1990, Jacques Delors a présidé une autre commission internationale de l'UNESCO pour examiner les défis éducatifs se présentant à l'aube du XXIe siècle. L'apport majeur de ce rapport est l'invitation à considérer l'« apprendre à vivre ensemble » comme un des piliers de tout projet éducatif. Il a souligné la fonction sociétale de l'éducation et l'importance de cet apprentissage à la convivialité pour construire la paix entre les personnes et entre les peuples.

Dans le même esprit, l'UNESCO a mobilisé en 2019 une commission internationale présidée par la présidente éthiopienne, Madame Sahle-Work Zewde pour réfléchir aux futurs de l'éducation. Cette commission remettra son rapport à la prochaine Conférence générale qui se tiendra en novembre 2021. Cette initiative intitulée « Les futurs de l'éducation » vise à repenser l'éducation et à façonner l'avenir. Elle vise à susciter

un débat mondial sur la nécessité de réinventer le savoir et l'apprentissage dans un monde de plus en plus complexe, incertain et précaire.

Le rapport d'étape, dévoilé en mars 2021, laisse entrevoir les axes principaux autour desquels le rapport s'articulera. Un des premiers points de consensus est « la nécessité d'un changement radical dans la conception des systèmes éducatifs, l'organisation des écoles et des autres espaces éducatifs, ainsi que dans les programmes d'enseignement et les approches pédagogiques »¹. La commission appelle aussi les États et tous les acteurs à renforcer une conception où l'éducation est considérée comme un bien commun mondial, c'est-à-dire comme une de ces choses indispensables à l'humanité appartenant à tous comme l'air, l'eau ou la biodiversité et ne pouvant entrer dans des logiques d'appropriation ou de marchandisation.

D'entrée de jeu, l'UNESCO a pressenti que le futur de l'éducation ne pouvait s'écrire au singulier. L'avenir sera multiple et varié parce que les contextes et les besoins sont nombreux. Une vision ou une solution unique n'a pas de sens dans le monde où nous vivons. De là, l'invitation à mettre en débat et à agir avec toutes les générations concernées sur les futurs de l'éducation qui servira à mettre l'éducation au centre d'un travail collectif visant à « penser ensemble pour agir ensemble ».

La crise que nous traversons a mis en évidence l'urgence à réfléchir à des modalités d'enseignement innovantes tirant le meilleur bénéfice possible des technologies de l'information et de la communication. Cette situation inédite a permis de créer des alternatives à la salle de classe classique et d'expérimenter à grande échelle une multitude de solutions. Au fil des mois, on a touché aux limites de certaines options et cela a conduit à considérer de nouveau la place de l'enseignant comme un facteur central et essentiel aux dispositifs d'apprentissage. Sans doute retiendra-t-on de cette époque étrange et extra-ordinaire les difficultés liées à l'arrêt brutal des rythmes scolaires traditionnels, mais aussi l'étonnante créativité de très nombreux enseignants et parents qui ont cherché par tous les moyens à poursuivre l'éducation des enfants et des jeunes.

La réflexion sur les futurs de l'éducation n'est pas un exercice d'anticipation futuriste abstraite, mais bien une mise en débat et une expérimentation - et vice-versa - à partir des réalités concrètes et immédiates. Les dimensions humaines et sociales de l'éducation apparaissent aujourd'hui comme des conditions déterminantes à prendre en compte et le droit à l'éducation prend ainsi tout son sens dans l'ensemble de l'architecture des droits humains, indivisibles et interdépendants. Ce socle humain et humaniste est aussi la base des Objectifs du développement durable et de la l'Agenda 2030 qui représentent sans aucun doute l'expression - certes imparfaite, mais la plus aboutie - du futur collectif auquel le monde aspire.

Les mutations majeures du monde du travail appellent à repenser les compétences essentielles de tous les travailleurs. La vitesse et la radicalité de ces changements rendent nécessaires et évidentes des trajectoires longues et permanentes d'apprentissage.

Apprendre à apprendre doit devenir une des composantes majeures des apprentissages de base et l'éducation tout au long de la vie un paradigme structurant de toute politique éducative. L'éducation des adultes ne peut plus être juste une annexe des politiques d'emploi, elle doit s'inscrire dans le prolongement des dispositifs scolaires et universitaires. Les allers-retours, courts et longs, entre le travail et l'apprentissage de nouvelles compétences deviendront de plus en plus évidents et nécessaires dans tous les secteurs d'activité, au fur et à mesure notamment de la transformation des tâches professionnelles par l'intelligence artificielle et la robotisation.

Si le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie a été renforcé par la communauté internationale dans le cadre de l'Agenda 2030, l'inclusion de tous est apparue comme un corolaire évident. Pas un ne peut être laissé au bord du chemin. Les conséquences de cette obligation morale sont importantes et il convient d'en prendre la mesure. Il s'agit de prendre en considération toutes les formes de diversité et de décoloniser tout ce qui pourrait être une pensée, un discours dominant ou une pratique, réservé à une seule partie de la population. Les éducateurs doivent être capables de se remettre en question non seulement dans leurs approches pédagogiques, mais aussi dans l'utilisation de stratégies qui permettent de faire éclore le potentiel de chaque individu. « Apprendre à devenir » pourrait peut-être devenir le leitmotiv de chaque apprenant. Tout comme « apprendre pour qu'il ou elle devienne » pourrait constituer un objectif explicite pour tout éducateur.

Un ministre de l'éducation français comparât un jour l'ensemble du système scolaire à un mammouth. Dans son souci de réformer son ministère, sans doute pensait-il à la taille de cet animal et à ses difficultés à se mouvoir. Il faudrait peut-être prendre au sérieux cette référence au mammouth et penser à ce qu'il lui est arrivé. L'espèce a disparu, mais le vivant qu'il représentait à une époque a muté et a contribué à la naissance d'une grande variété de mammifères qui se sont mieux adaptés aux transformations de la planète. Serions-nous à la veille de la disparition des systèmes scolaires « à l'ancienne » et à l'aube de l'éclosion des nouvelles formes d'éducation ? L'avenir - tout proche - nous le dira, tout comme la pensée collective cristallisée par l'UNESCO s'avèrera ou non prophétique et contribuera ou non aux inflexions des politiques publiques requises par les défis contemporains.

NOTAS

¹ Rapport d'étape de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation, mars 2021, p.5 https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375746_fre/PDF/375746fre.pdf.multi

Vincent Defourny (Belgique) est le directeur du Bureau de liaison de l'UNESCO à Genève. En tant que représentant de l'UNESCO auprès des Nations Unies à Genève et d'autres organisations internationales, il apporte l'expertise de l'UNESCO dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.